

# Mobilier urbain. Choix et implantation: les bonnes formules

Réussir la mise en place d'une ligne de mobiliers urbains repose avant tout sur le respect d'un plan d'installation réfléchi, tout en préservant leurs fonctions essentielles.

Lorsqu'il s'agit de sélectionner une ligne de mobiliers urbains, les critères des municipalités portent généralement sur la robustesse, la pérennité et la maintenance et bien sûr l'investissement (prix d'achat auquel il faut ajouter le coût des aménagements nécessaires à l'installation et celui des interventions sur les réseaux, les adaptations spécifiques ainsi que la mise en place, l'entretien, les réparations, les remplacements et l'exploitation comme la consommation électrique, l'eau...). Quant aux besoins et demandes exprimés les citoyens, ils portent essentiellement sur la cohérence des équipements dans leur environnement et l'amélioration de l'usage de l'espace public. Reste alors à respecter quelques principes d'aménagement incontournables.

tions stratégiques à appliquer sur l'ensemble de la ville. Ce document comprend également les plans indiquant le statut et le rôle des espaces, les caractéristiques des équipements et un cahier d'implantation afin d'empêcher leur éparpillement.

**Éviter la monotonie.** Pour s'intégrer dans l'environnement existant, les éléments doivent satisfaire certains critères: homogénéité des formes et des couleurs, nature des matériaux... Le choix doit toujours être conduit de manière à aboutir à une perception cohérente de la ville, le risque étant généralement esthétique (style disparate) et fonctionnel (le mobilier ne remplit plus sa fonction essentielle). Certains aménageurs conseillent de ne pas acheter l'ensemble du mo-

bilier d'une même zone à aménager chez le même fabricant, mais de composer des gammes d'objets choisis chez plusieurs d'entre eux. Composés de matériaux identiques, ils permettront ainsi d'éviter la monotonie (une ligne de tramway ne doit pas forcément être équipée de bancs identiques à ceux de la rue piétonne du centre-ville). La collectivité peut également faire appel à des designers ou architectes pour concevoir un mobilier «sur mesure». Attention: lorsque cette option est choisie, la réparation d'un élément détérioré peut se révéler difficile, le temps nécessaire au dépannage dépendant de l'approvisionnement de certains éléments (lorsqu'ils ne sont pas fabriqués en série, cela peut être très long et coûteux). La tendance actuelle répond à des critères

de transparence et de discrétion (fondu dans l'espace public, le mobilier urbain se fait oublier). Dans ses choix, la collectivité doit veiller à ne pas tomber dans les effets de mode (le mobilier est implanté pour longtemps dans la ville) et, lorsque le projet de réaménagement est important, il est conseillé aux élus de faire appel à des professionnels: paysagistes, architectes et Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE). ■ E.B.

## SOURCES

Espaces extérieurs, la nouvelle documentation à actualisation des Éditions du Moniteur rédigée par les experts de NORISKO.

Pour en savoir plus: 01 40 13 30 05

## De l'importance d'une charte.

Suivant les lieux d'implantation, il est nécessaire d'évaluer l'encombrement du mobilier. Il peut en effet gêner la circulation piétonne ou constituer un porte-à-faux dangereux pour les personnes mal voyantes ou à mobilité réduite. Il est donc important de déterminer son emplacement exact et de respecter les règles d'accessibilité. Sur un trottoir, il est ainsi recommandé d'implanter les différents équipements sur une même ligne. Menée avec un professionnel de l'aménagement urbain, la réflexion porte sur l'ensemble du site à traiter et sur toutes les fonctions qui lui sont assignées. L'espace à créer doit mettre en relation des objets aux fonctions diverses afin d'obtenir une organisation harmonieuse et le rôle exact des différents espaces doit être clairement défini: liaison, centralité, représentativité ou encore monumentalité. Les décisions peuvent être prescrites dans une charte qui établit les orienta-

## Analyser l'espace d'implantation

Il est indispensable de procéder en premier lieu à l'examen de l'espace à aménager, le mobilier urbain n'étant que l'une de ses composantes. Cet examen repose sur l'analyse du site (tracés des voies, architecture, végétaux, sols, réseaux techniques souterrains, etc.), l'identification et l'étude des usages et des pratiques des habitants et l'exploitation de leurs demandes, l'inventaire du mobilier existant et son utilisation.

Il est conseillé ensuite de faire appel à un architecte ou un paysagiste extérieur aux services municipaux et d'engager avec lui un travail en concertation. Si le choix retenu est de passer une commande directement à un fournisseur sur catalogue, il convient d'exiger certaines informations: références de réalisations; respect des normes en vigueur et certifications de la



L'ÉTUDE DES USAGES et des pratiques des habitants, ainsi que l'exploitation de leurs demandes, sont indispensables à une bonne mise en place du mobilier.

qualité de fabrication et de mise en œuvre des matériaux; description exacte et détaillée du produit et des pièces de montage, d'installation et de remplacement (plans de montage avec éclatés des pièces et numéros de référence); matériel et planning de montage; fréquence des interventions d'entretien;

## REMARQUE

La rénovation d'un centre-ville, d'une place ou d'une rue est l'occasion de démonter et remplacer les équipements urbains. Par conséquent, il est nécessaire de concevoir le mobilier en même temps que le projet urbain.

## Établir un cahier des charges

Établi par le maître de l'ouvrage, le cahier des charges regroupe les aspects fonctionnels et techniques de l'opération. Au centre du dispositif opérationnel, il comporte une partie générale liée au projet et une partie technique. La première répond aux exigences d'usage et d'image du mobilier. Elle définit ses caractéristiques, sa fonction et les contraintes

qui en découlent, sa capacité à répondre aux exigences de nettoyage et de réparation... Elle précise ses rôles: affirmation de l'identité de la ville, identification des lieux, balisage de parcours... Le cahier des charges techniques, lui, indique les caractéristiques des matériaux, leurs qualités de résistance, la conception et la fabrication du mobilier, sa

conformité aux normes. Il précise les contraintes dont dépend la résistance des équipements: mécaniques (hauteur, poids, résistance des matériaux), étanchéité des installations électriques ou électroniques, écoulement des eaux etc. Enfin, il indique ses caractéristiques obligées: chaque composant doit répondre isolément à des contraintes propres, à

intégrer dès la conception de l'équipement, les matériaux des pièces en contact devant être compatibles.

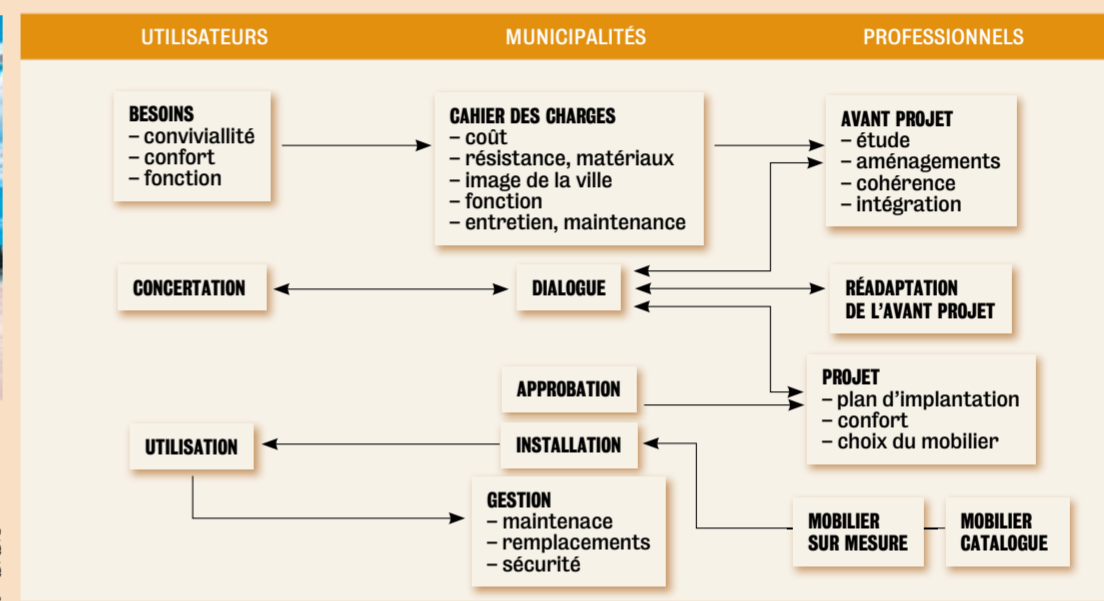
## REMARQUE

Les équipements choisis doivent comporter un minimum de pièces constitutives, chacune pouvant être remplacée indépendamment des autres. Les articulations (charnières, fermetures, fixations, etc.) doivent bénéficier d'une étude particulière.



LE CAHIER DES CHARGES doit définir, entre autres indications, l'affirmation de l'identité de la ville et des lieux.

À LA CROISÉE DES INTERVENANTS, le document établi par la municipalité va conditionner la qualité et la pérennité de l'opération.



## Sur mesure ou sur catalogue?

La question ne date pas d'hier, mais elle est toujours d'actualité. En la matière, la règle n'existe pas. Tout dépend du budget dont dispose le maître d'ouvrage, le souhait ou non de faire de l'aménagement concerné un espace emblématique

de la commune etc. Comme souvent, les avantages des uns sont les inconvénients des autres. Le tableau ci-contre apporte quelques éléments de réponses qui peuvent orienter les choix en faveur de l'une ou de l'autre possibilité.

	MOBILIER SUR MESURE	MOBILIER SUR CATALOGUE
AVANTAGES	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Représentatif du lieu</li> <li>● Marque de la ville</li> <li>● Totaleme nt lié à l'espace et à son usage</li> <li>● Esthétique maîtrisée</li> <li>● Gamme d'objets homogènes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mobiliers standard</li> <li>● Choix rapide</li> <li>● Renouvellement et suivi de la maintenance facilités</li> <li>● Coût connu immédiatement</li> </ul>
INCONVÉNIENTS	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Grande disponibilité de la part de la maîtrise d'ouvrage et donc beaucoup de temps passé à écouter et discuter avec l'équipe de conception</li> <li>● Risque de réceptivité réelle insuffisante de la part des concepteurs en ce qui concerne les contraintes techniques et sécuritaires</li> <li>● Suivi impératif de la fabrication et de la maintenance</li> <li>● Rigueur dans la gestion des délais et des coûts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Manque de diversité des objets, risque de tomber dans le mauvais goût</li> <li>● Difficulté de trouver des objets adaptés à certains lieux</li> <li>● Association parfois difficile des matériaux afin de constituer un ensemble homogène, élégant et neutre</li> <li>● Risque de contraintes importantes avec les fabricants pour la maintenance</li> </ul>



CHOISIS «SUR MESURE», LES ÉQUIPEMENTS permettent de personnaliser les lieux, mais réclament de nombreux échanges entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.